



Conseil économique
et social

Distr.
GENERALE

E/ICEF/660
E/ICEF/LATAM-79/12
24 mai 1979
FRANCAIS
ORIGINAL : ESPAGNOL

FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE
Conseil d'administration
Session de 1979

Rapport sur la Réunion spéciale sur la situation des enfants en
Amérique latine et aux Caraïbes, notamment dans les zones rurales
et dans les zones urbaines non intégrées

Mexico, 16-18 mai 1979

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphes</u>
1. Cérémonie d'ouverture	1 - 4
2. Présentation	5 - 10
3. Les enfants en milieu urbain	11 - 44
Présentation	11 - 15
L'examen de la question	16 - 44
4. Les enfants des zones rurales non intégrées	45 - 63
Présentation	45 - 52
Analyse de la question	53 - 60
Exemples et expériences	61 - 63
5. L'enfant pendant les premières années de sa vie; question fondamentale pour le développement	64 - 80
Présentation	64 - 67
Analyse de la question	68 - 79
Exemples et expériences	80



TABLE DES MATIERES (suite)

	<u>Paragraphes</u>
6. Observations générales	81 - 82
7. Déclaration sur les soins aux enfants en Amérique latine et aux Caraïbes, Mexico-1979 (Déclaration de Mexico)	83 - 85
8. Clôture	86 - 94

ANNEXES

Annexe I : Ordre du jour de la Réunion spéciale

Annexe II : Liste des participants

Annexe III : Liste des documents



1. Cérémonie d'ouverture 1/

1. La première séance plénière de la Réunion spéciale sur la situation des enfants en Amérique latine et aux Caraïbes a eu lieu le mercredi 16 mai 1979 à 11 heures dans les locaux du Ministère des affaires étrangères des Etats-Unis du Mexique, sous la présidence de Mme Sadako Ogata, présidente du Conseil d'administration du FISE.

2. Le représentant du Venezuela, appuyé par les représentants du Guatemala, du Pérou et de la Jamaïque, a proposé que la présidence de cette réunion soit confiée à Mme Carmen Romano de Lopez Portillo, laquelle a été nommée Présidente de la Réunion par acclamation.

3. La représentante du Costa Rica a proposé la nomination aux postes de vice-présidents des représentants dont les noms suivent : M. Marco Vinicio Martinez Guerrero (Mexique), M. Juan Jacobo Muñoz (Colombie), M. Henckell L. Christian (République dominicaine) et Mme Maritza Landau (Panama) lesquels ont été désignés vice-présidents par acclamation.

4. Après avoir exprimé la reconnaissance du peuple et du Gouvernement mexicains pour la nomination dont elle avait été l'objet, Mme Carmen Romano de Lopez Portillo a fait remarquer que face aux problèmes économiques et sociaux auxquels le monde contemporain se trouvait confronté, tous les pays étaient liés par un objectif commun qui était d'assurer le développement, dans les meilleures conditions possibles, des nouvelles générations. Elle a formulé les meilleurs vœux pour le succès de la Réunion.

1/ La cérémonie d'ouverture de la session du Conseil d'administration et de la Réunion spéciale sur la situation des enfants en Amérique latine et aux Caraïbes s'est tenue au Ministère des affaires étrangères, à Mexico, le 16 mai 1979. Les déclarations de Mme Sadako Ogata, présidente du Conseil d'administration du FISE, de M. Henry R. Labouisse, directeur général du FISE, de la présidente du Système national pour le développement intégral de la famille (Sistema Nacional para el Desarrollo Integral de la Familia), Mme Carmen Lopez Portillo, et la déclaration liminaire du Président José Lopez Portillo, sont reproduites dans le document E/ICEF/659.

2. Présentation 2/

5. Conformément au point 3 de l'ordre du jour, M. Carlos Martinez Sotomayor, directeur régional du FISE pour les Amériques, a ouvert le débat.
6. M. Martinez Sotomayor a souligné que les objectifs globaux du développement national et les tâches qui visaient expressément à mieux former les nouvelles générations avaient en fait la même finalité.
7. Il a relevé que la situation des enfants variait selon les pays et surtout selon les régions et les secteurs sociaux d'un même pays. La pauvreté, la mortalité infantile, l'abandon scolaire, la malnutrition, les mauvaises conditions de logement, affectaient principalement les enfants appartenant aux secteurs de la population qui vivent en marge du progrès social.
8. Après avoir passé en revue les progrès réalisés en matière de politiques sociales orientées vers la satisfaction des besoins fondamentaux des enfants, M. Martinez Sotomayor a demandé que l'on attaque avec un "optimisme responsable" la tâche qui consiste à assurer aux enfants un plus grand bien-être.
9. Il a proposé à cette fin un certain nombre de mesures : développement et mise au point de moyens efficaces, formulation de politiques sociales qui prennent dûment en considération les besoins des enfants, renforcement de la planification sociale et de la coordination à tous les niveaux, budgétisation des ressources nécessaires à la mise en oeuvre des activités programmées, mise en place de structures administratives destinées à faciliter la coordination et intervention des pouvoirs publics, lesquels ne sauraient éluder leurs responsabilités, intervention qui doit être soutenue par les collectivités.
10. Il a insisté sur le rôle de la coopération internationale, notamment dans le domaine technique, coopération qui permet d'appuyer les programmes des pays et d'aider ces derniers à affronter les problèmes liés à la situation des enfants.

2/ Les représentants à la Réunion spéciale du Conseil d'administration du FISE sur la situation des enfants en Amérique latine et aux Caraïbes, notamment dans les zones rurales et dans les zones urbaines non intégrées étaient saisis des documents de base ci-après : "La situation des enfants en Amérique latine et dans les Caraïbes" (E/ICEF/LATAM-79/2), établi par Juan Pablo Terra, et "Les indicateurs relatifs à la situation des enfants en Amérique latine et dans les Caraïbes" (E/ICEF/LATAM-79/9), établi par la CEPAL et le FISE.

3. Les enfants en milieu urbain 3/

Présentation

11. M. Juan Pablo Terra a évoqué la situation des enfants dans les zones urbaines, en Amérique latine et dans les Caraïbes. Il a signalé que l'Amérique latine était la plus urbanisée des régions en développement, les deux tiers de la population se trouvant concentrés dans les zones urbaines, proportion qui atteindra les trois quarts à la fin du siècle. Dans les grandes villes, cette concentration se poursuivait à un rythme accéléré. En l'an 2000, la ville de Mexico, avec 30 millions d'habitants, serait la première métropole du monde et cinq des 10 plus grandes villes du globe seraient situées en Amérique latine. Ce phénomène d'urbanisation était causé essentiellement par l'afflux de populations pauvres. La région d'Amérique latine et des Caraïbes se caractérisait par des écarts considérables, non seulement entre les pays mais à l'intérieur même des pays. M. Pablo Terra a signalé qu'entre les 20 p. 100 les plus pauvres et les 10 p. 100 les plus riches de la population, les écarts étaient de l'ordre de 1 à 30 et de 1 à 50. Véritable marée impossible à endiguer, les habitants des zones rurales affluaient vers les bourgs, des bourgs vers les villes et des villes vers les capitales. Là, ils occupaient les quartiers centraux laissés à l'abandon ou s'installaient comme ils le pouvaient dans les faubourgs, sur les hauteurs ou dans les marécages où leur nombre ne cessait de croître. Ils apportaient avec eux un patrimoine culturel qui ne leur était guère d'une grande utilité, leur seule ressource étant le travail manuel.

12. Les habitants de ces agglomérations improvisées et de ces quartiers délabrés représentaient selon les pays, entre 5 et 60 p. 100 de la population totale des villes latino-américaines. Une seule ville pouvait compter jusqu'à quatre millions d'habitants vivant dans ces conditions. Ces derniers construisaient eux-mêmes leurs maisons à l'aide de matériaux rudimentaires ou de rebut. Ils n'avaient ni eau, ni égouts, ni services de santé, ni moyens d'éducation et de formation; les possibilités d'emploi leur faisaient également défaut.

13. M. Terra a expliqué que non seulement ces populations souffraient de leurs handicaps culturels et de leur manque de préparation, mais qu'elles étaient également en butte à des problèmes divers : acculturation, anomie, désintégration de la famille, manque d'adaptation dans l'emploi et, bien entendu, sous-emploi. Les familles étaient nombreuses et les foyers, où les mères étaient le plus souvent jeunes et surchargées de travail, instables. Obligés de travailler dès leur plus

3/ Pour l'examen de ce point de l'ordre du jour, les représentants étaient saisis des documents suivants établis spécialement pour cette réunion : "Développement communautaire et amélioration des services sociaux dans le sud-est de Carthagène (Colombie) : déroulement de cette expérience et quelques-unes de ses conséquences" (E/ICEF/LATAM-79/3), dont les auteurs sont Antonio Acuña Gómez, Lisímaco Durán Pérez, Gustavo Pacheco Rosso, Denise Roca de Méndez et Cecilia Rojas Rodríguez; et "L'enfant et le milieu urbain au Brésil" (E/ICEF/LATAM-79/7) dont les auteurs sont Iná Elías de Castro et Geraldo Semenzato.

jeune âge, les enfants se voyaient privés d'instruction. Tous les maux s'abattaient sur ces groupes sociaux : malnutrition, causée par la pauvreté, rejet par la société, ségrégation et absence de solidarité collective.

14. On considérait parfois ces quartiers marginaux comme des espèces de "tumeurs", qui évoquait l'idée du cancer et, par conséquent, de la mort, alors qu'il s'agissait en réalité de zones en voie de développement qui représentaient l'avenir de l'Amérique latine. Témoins de l'hétérogénéité structurelle de nos sociétés, ces groupes ne faisaient que mettre en évidence l'absence d'emplois, l'inégale répartition des richesses et les mauvaises conditions, cause de leur émigration, qui prévalaient dans les zones rurales.

15. Tout cela posait un véritable défi. M. Terra a souligné la nécessité d'améliorer l'habitat, c'est-à-dire le logement, l'infrastructure et les services, et de prendre en charge les enfants afin d'éviter que ceux-ci ne perpétuent le cercle vicieux de la pauvreté. Il fallait rompre cet enchaînement fatidique de causes et d'effets, qui engendrait toute une série de problèmes sociaux complexes. Les questions que les Latino-américains devaient se poser étaient les suivantes : quelles villes construisons-nous pour les générations futures? A quel type d'organisation sociale préparons-nous les nouvelles générations? Il fallait se rendre compte qu'il était impossible de dissocier l'avenir du présent. Si nous remettions à plus tard la recherche de solutions, nous serions prisonniers des difficultés énormes que poserait le développement des établissements humains. Il fallait sauver ce potentiel humain, si l'on voulait éviter que l'avenir de l'Amérique latine ne s'édifie sur les cadavres des enfants.

L'examen de la question

16. Lors de l'examen de la question, les représentants ont exposé divers points de vue et formulé certaines observations qui sont consignées dans les paragraphes ci-après (numéro 17 à 41).

17. Ils ont reconnu que les villes latino-américaines souffraient effectivement des lacunes et carences signalées par M. Terra. Toutefois, cette situation ne devait inspirer ni le désespoir ni le découragement mais bien plutôt le désir de remédier aux déficiences actuelles et d'améliorer les conditions lamentables dans lesquelles vivaient ces communautés marginales.

18. Après une évaluation des faits exposés aux paragraphes 223 et 224 du document de base de la Réunion (E/ICEF/LATAM-79/2), l'on a reconnu que tous, individus et institutions, gouvernements et organismes internationaux, devaient s'engager à mener une action afin d'éviter que des millions d'enfants latino-américains ne connaissent un sort tragique.

19. On a fait remarquer que l'urbanisation était un phénomène commun à toutes les sociétés. Dans les pays industrialisés, ce phénomène s'expliquait par la croissance et par la recherche d'un mieux-être économique. En revanche, dans les pays en développement, l'urbanisation était un effet de la nécessité, du désespoir et de l'attraction qu'exerçaient les centres urbains. La pauvreté qui régnait dans les zones rurales poussait la population à émigrer dans l'espoir de trouver de meilleures conditions de vie. Or, en raison de l'insuffisance de l'infrastructure urbaine et de l'incapacité dans laquelle se trouvait l'économie d'absorber les flots de migrants, la misère rurale renaissait à la périphérie des villes.

/...

20. On a reconnu que le processus d'urbanisation s'était accentué ces dernières 30 ou 40 années en Amérique latine ce qui avait des conséquences très graves pour les enfants et pour la famille. Certaines politiques économiques adoptées par les pays latino-américains avaient contribué à susciter de faux espoirs dans les milieux urbains et à détériorer la situation économique et sociale des zones rurales.
21. On a reconnu qu'il était impossible d'inverser le processus. A la rigueur pouvait-on ralentir le rythme de la croissance de la population urbaine, voire assurer une répartition plus équilibrée de la population sur l'ensemble du territoire national. Toutefois, à court terme, les pays d'Amérique latine et des Caraïbes devaient accepter ce phénomène d'urbanisation, c'est-à-dire la concentration de la population dans les villes. D'où la nécessité d'adopter, outre des politiques structurelles visant à redresser les tendances négatives, des mesures à court et moyen terme qui permettent d'atténuer les effets néfastes de la situation actuelle sur le bien-être des enfants et de leurs familles.
22. Les représentants ont reconnu que le développement économique des pays d'Amérique latine et des Caraïbes n'avaient pas eu d'équivalent dans le domaine social. Lorsqu'il y avait eu progrès social, c'étaient les adultes qui en avaient bénéficié. Comparés aux adultes, les enfants avaient été moins favorisés sur le plan social, en particulier dans le domaine de la santé.
23. On a fait remarquer que les groupes d'enfants du plus jeune âge étaient les plus dépourvus dans tous les domaines. Aussi avait-on adopté des politiques spécialement orientées vers ces groupes.
24. On a recommandé la formulation de politiques de développement axées à la fois sur la correction, la prévention et la promotion en vue d'équilibrer le processus d'urbanisation et de contrecarrer les effets négatifs que celui-ci pouvait avoir sur les enfants. Développer les zones rurales, créer des emplois, assurer une répartition plus équitable du revenu, diminuer l'écart qui existait entre le milieu urbain et le milieu rural, dans les domaines de l'éducation, de la santé et de l'hygiène du milieu, telles étaient quelques-unes des mesures qui ont été proposées en vue d'attaquer les problèmes à leur source.
25. On a jugé indispensable de mettre davantage à profit, lors de la formulation des politiques, les recherches et les études sociales traitant de la situation et des besoins des enfants qui étaient menées dans les divers centres académiques, professionnels et d'action sociale, publics ou privés, qui existaient dans les pays de la région. On a recommandé d'encourager les études pratiques réalisées à l'aide de personnel qualifié et avec la participation active des différents groupes de population, études devant porter sur les domaines, pays et régions où l'on jugeait utile de se documenter davantage de façon que les politiques et les programmes soient formulés en meilleure connaissance de cause.
26. Les recherches et les études propres à améliorer l'efficacité des programmes pouvaient donner des résultats positifs à condition d'avoir un caractère pratique. Quelques études détaillées sur certains aspects sociaux et sur la situation des enfants fournissaient des renseignements qui, dans certains cas, conduisaient à une révision des thèses élaborées à partir de recherches trop générales.

27. On a fait remarquer que les besoins des enfants étaient fonction de leur développement et de leur âge. Il fallait en tenir compte lorsque l'on cherchait à assurer le bien-être des enfants, et faire en sorte que l'Etat, la collectivité et la famille partagent les responsabilités et mettent en commun leurs ressources.


28. On a reconnu que les pouvoirs publics ne pouvaient pas, avec les moyens limités dont ils disposaient, remédier efficacement aux carences actuelles ni satisfaire les besoins croissants, eu égard, notamment, à l'ampleur du phénomène de la concentration de la population dans les grandes métropoles. Il était indispensable d'innover en matière de stratégies et de politiques de façon à trouver de nouvelles ressources, à promouvoir la participation des collectivités, à mettre au point des techniques appropriées, qui soient à la fois modernes et simples, et à mettre en place une structure administrative suffisamment souple pour faciliter la coordination entre les institutions et la collectivité.

29. On a souligné le rôle précieux que la collectivité pouvait jouer en élargissant la portée des services destinés aux enfants. On a insisté toutefois sur le fait que la collectivité ne devait pas être considérée uniquement comme un élément dispensateur de ressources mais qu'il fallait solliciter son intervention aux divers niveaux de décision et aux divers stades de la recherche, de la programmation, de l'exécution et de l'évaluation des politiques. Sa participation permettait de préciser les besoins et les priorités, de formuler des réponses mieux adaptées aux situations, de mobiliser davantage de ressources et de compléter l'intervention du personnel qualifié par des services fournis par certains de ses membres dûment formés. Pour cela, il était nécessaire de coordonner l'action des institutions publiques au niveau de la collectivité.

30. On a signalé un certain nombre d'expériences intéressantes menées en milieu urbain dans divers pays de la région, auxquelles avait participé activement la collectivité. On s'est rendu compte, néanmoins, de la nécessité de trouver des méthodes qui permettent d'étendre ces expériences pilotes, qui n'avaient actuellement qu'une portée limitée et qui restaient circonscrites à des milieux restreints, afin de les développer à l'échelon national ou régional.

31. On a insisté sur le fait que la participation de la collectivité ne saurait décharger les pouvoirs publics de leurs responsabilités.

32. Il a été fait mention des associations de quartier qui se constituaient spontanément dans de nombreuses zones urbaines marginales et qui facilitaient l'exécution des programmes en faveur des familles et des enfants. On a insisté sur la nécessité d'associer ces organisations à l'étude des problèmes et à la mise au point de mesures à prendre et d'éviter d'imposer aux habitants des solutions toutes faites qu'ils devaient se borner à exécuter. Dans les quartiers où il n'existait pas d'association de ce genre, il a été recommandé d'entreprendre une action visant à encourager les habitants à s'organiser.

33. D'importantes considérations ont été exposées touchant l'origine et l'utilisation  des ressources nécessaires à la mise en oeuvre des politiques de développement social et des programmes en faveur des enfants des zones urbaines. On a signalé, notamment, qu'il était possible de dégager davantage de ressources pour le développement social en ayant recours à des mesures très concrètes,

applicables à court terme, consistant à modifier l'affectation des ressources publiques et privées qui étaient investies actuellement dans des secteurs non productifs ou qui présentaient un intérêt secondaire par rapport au bien-être social. Le fait d'appuyer les programmes et projets sociaux par des études de préinvestissement qui visaient à mettre en évidence les résultats tangibles des mesures envisagées, permettrait d'élargir sensiblement l'éventail et l'ampleur des ressources. En rendant les programmes efficaces, on en élargirait le champ d'action et on multiplierait le nombre d'enfants qui en bénéficieraient, et ce, quelles que soient les ressources dont on disposait effectivement.

34. On a affirmé à cet égard que les pouvoirs publics devaient se donner pour règle absolue d'accorder la priorité aux politiques, programmes et mesures qui intéressaient le développement social et le bien-être des enfants. On a appelé l'attention des politiciens et des spécialistes sur le fait que tous les programmes sociaux n'étaient pas bons, ni ne donnaient les résultats escomptés et qu'il fallait en tenir compte. Par ailleurs, il arrivait fréquemment que certains programmes correspondent à des situations déjà dépassées ou dont l'incidence avait diminué. Une évaluation périodique ou permanente livrerait des éléments de jugement qui permettraient de décider si ces programmes devaient être maintenus ou si les ressources devaient être affectées à d'autres fins.

35. On a également souligné la nécessité de déterminer avec une plus grande objectivité quels étaient les secteurs de la population infantile et de la population en général qui réclamaient le maximum d'assistance. On a estimé qu'il était de la plus haute importance de reconnaître l'hétérogénéité des situations qui prévalaient en milieu urbain, hétérogénéité dont découlait la diversité des besoins des enfants et de leurs familles et, partant, des solutions et des actions requises.

36. On a affirmé que la satisfaction des besoins fondamentaux de la population infantile et de la population en général était liée à l'adoption de politiques visant à créer des emplois afin d'assurer un revenu aux ménages ou augmenter celui dont ils disposaient. La sécurité économique indispensable à toute famille devait être renforcée si l'on voulait que l'action engagée ait des effets permanents.

37. On a fait remarquer que les membres d'une famille se trouvaient obligés, de par les conditions de la vie urbaine, de se procurer des revenus dans des activités qui présentaient, le plus souvent, un caractère instable. De nombreux enfants étaient astreints, prématurément, à mener ce type d'existence. Les politiques et les services devaient prendre dûment en considération ces aspects de la vie urbaine.

38. On a admis que les services assurés par l'Etat représentaient, dans une certaine mesure, une forme de redistribution du revenu, à condition, toutefois, que ce soient les secteurs les plus défavorisés de la population qui en bénéficient effectivement.

39. On a fait remarquer que la rigidité de certaines structures administratives continuait d'entraver l'exécution des plans et des programmes. On a recommandé l'adoption de mesures visant à assouplir les rouages administratifs de façon à faciliter la coordination entre les institutions et à associer les collectivités au développement et à la prestation des services. On a noté, entre autres mesures susceptibles d'améliorer le fonctionnement des institutions et de contribuer ainsi

à la réalisation des buts et objectifs fixés dans les plans, politiques et programmes, les mesures suivantes : réorganisation de certaines institutions, mise en place de mécanismes de coordination, réorientation des fonctions, décentralisation au niveau de la prise de décision et de la distribution des ressources et formation continue du personnel technique et administratif.

40. On a souligné le fait que la planification urbaine, la construction de logements en série et l'organisation des services urbains témoignaient d'une méconnaissance totale des besoins des enfants dont l'existence était parfois pratiquement ignorée. On a recommandé que les services de base destinés aux enfants et les loisirs familiaux soient pris en considération dans les plans d'expansion et de rénovation urbaine. La physionomie qui était donnée aux villes devait permettre de reconnaître en elles l'habitat de l'homme et non un univers matériel. Les équipements collectifs à caractère social (services, centres de loisirs familiaux) devraient avoir la priorité sur les centres commerciaux, les stationnements ou les centres de loisirs destinés aux couches aisées de la société.

41. On a insisté sur la nécessité d'élargir le champ des données consignées dans les registres publics et d'étendre les activités d'information continue sur les phénomènes qui avaient trait aux besoins et aux problèmes des enfants. Outre que ce faisant, on reconnaissait en l'enfant une personne apte à exercer les droits que lui conférait les lois du pays, on créait ainsi une source de renseignements qui permettrait de suivre l'évolution de sa situation et de veiller attentivement à son bien-être.

42. Par ailleurs, les représentants ont évoqué certaines solutions concrètes, véritablement novatrices, qui permettraient d'affronter les problèmes que posent en Amérique latine et dans les Caraïbes les enfants en milieu urbain. Certaines de ces solutions impliquaient des transformations d'ordre social dans les pays, d'autres des modifications et des ajustements au niveau des stratégies et de la prestation des services. Enfin, dans certains cas, il s'agissait d'expériences très précises ayant pour but de satisfaire les besoins propres aux enfants ou d'essayer des formules susceptibles de résoudre leurs problèmes dans les zones urbaines.

43. Il convient de signaler à cet égard les progrès réalisés à Cuba, à la Jamaïque et à la Trinité-et-Tobago où l'on s'est efforcé de freiner et d'équilibrer le processus d'urbanisation ainsi qu'en Argentine, au Chili, en Colombie, dans la République dominicaine, au Mexique et au Venezuela où les services de santé, les programmes d'alimentation complémentaire, l'éducation et la formation ont pris un nouvel essor. D'autres expériences méritent d'être citées, tels les programmes des villes nouvelles des quartiers périurbains du sud de la ville de Lima, qui consistent à assurer des services en faveur des enfants et de la famille, les services communautaires des soins aux enfants et les écoles maternelles de la Jamaïque, les services et les projets visant à améliorer la qualité de la vie dans les quartiers pauvres de Guayaquil (Equateur) et de Carthagène (Colombie), l'assistance dont bénéficient en Colombie, les écoles improvisées, la création, à Cuba, d'Associations de travailleurs (micro-brigades) qui s'unissent pour construire leurs propres logements et se doter des services dont ils ont besoin, enfin l'utilisation de personnel bénévole pour s'occuper des enfants à la Trinité-et-Tobago et au Venezuela.

44. Des diverses formules évoquées par les représentants on peut dégager certaines idées générales :

- a) La participation des citoyens dûment organisés facilite la prestation des services en faveur des enfants. Toutefois, les programmes ne doivent pas être imposés. Sinon, on se heurte à des résistances et à un manque de coopération.
- b) Un grand nombre des problèmes qui affectent les enfants peuvent être résolus sans difficulté à condition d'agir en collaboration avec les familles et de faire en sorte que les femmes se sentent appuyées. D'une manière générale, les femmes réagissent positivement lorsqu'il s'agit d'activités qui ne peuvent que bénéficier à leurs enfants, surtout aux plus petits.
- c) Un aménagement rationnel des activités, selon un horaire régulier, permet d'accroître le nombre des bénéficiaires. Ainsi, on peut envisager de consacrer la matinée aux activités destinées aux enfants (soins, alimentation, éveil) et l'après-midi à la formation des jeunes et des mères ou aux loisirs sociaux et familiaux.
- d) De nombreux services peuvent être créés en mettant à profit des expériences ou des formules qui se sont développées spontanément au sein de la collectivité et ont leur origine dans la tradition. En l'occurrence, c'est en appuyant de telles expériences, et non en s'efforçant d'y substituer des solutions de remplacement, que l'on obtient les meilleurs résultats.
- e) Le manque de ressources se fait d'autant plus cruellement sentir que l'on s'obstine à utiliser des installations, des matériaux et des techniques perfectionnées. En revanche, si l'on utilise judicieusement les services qui s'offrent à différents niveaux et les matériaux que les habitants ont à portée de la main, les ressources tendent à se multiplier.
- f) Certains programmes sont réalisés avec le concours de volontaires provenant des quartiers déshérités des zones urbaines. Ces activités peuvent, dans certains cas, représenter pour ces volontaires une petite source de revenus.
- g) Les brigades de volontaires pour la construction de logements et la prestation de services obtiennent de bons résultats lorsque, d'une part les volontaires qui les composent sont compétents et que d'autre part les habitants manifestent un intérêt pour leurs activités.
- h) Certains programmes sociaux ont entraîné le développement de certains secteurs de l'économie. Tel a été le cas notamment du programme de la production de lait et de ses dérivés qui n'a cessé de prendre de l'ampleur.
- i) Le fait de recourir aux institutions déjà en place pour implanter de nouveaux services permet de réduire les coûts. C'est ainsi que les activités d'éveil destinées à stimuler le développement du jeune enfant peuvent être intégrées sans difficulté aux services de soins maternels et infantiles.
- j) En utilisant des matériaux de rebut on peut créer, à faible coût, de nouveaux centres de loisirs familiaux et fabriquer également du matériel

susceptible d'être incorporé dans les activités d'éveil et dans les programmes d'éducation élémentaire.

k) Le problème que pose l'abandon relatif de l'allaitement maternel a pu être résolu grâce à des programmes qui visent à la fois à éduquer les femmes et à améliorer leur alimentation.

l) Les programmes d'alimentation complémentaire doivent s'adresser en priorité à des secteurs ou groupes d'âge déterminés sans pour autant négliger la famille et en particulier les mères, pendant la période de la grossesse ou de l'allaitement.

m) Il est parfois nécessaire de faire preuve d'imagination dans la mesure où il faut savoir adapter les moyens et les ressources dont on dispose aux méthodes nouvelles pour pouvoir résoudre les problèmes qui se présentent.

n) L'accélération de la croissance démographique dans les zones périurbaines des grandes villes exige l'aménagement permanent de l'infrastructure existante et son expansion, ce qui ne peut se faire qu'avec la participation des habitants et à l'aide de matériaux peu coûteux.

4. Les enfants des zones rurales non intégrées 4/

Présentation

45. M. Manuel Tejada Cano a présenté la question. Il a souligné que plutôt que des problèmes et de leurs causes, il importait de se préoccuper des solutions à y apporter, car la population des zones rurales était lasse d'attendre. Néanmoins, il n'existait pas de recette pour résoudre l'ensemble des problèmes qui se posaient dans les zones rurales, c'est pourquoi il fallait, en tirant profit de l'expérience acquise, procéder à un échange d'idées sur les stratégies à utiliser pour entreprendre une action immédiate et efficace.

46. On possédait suffisamment de données pour établir, avec la participation des groupes intéressés, un diagnostic qui permette de déterminer quels étaient les projets qui pourraient être acceptés par eux. Ce diagnostic devait aboutir à l'élaboration de stratégies à court terme et à long terme. Bien qu'il soit nécessaire de prendre des mesures dans l'immédiat, il fallait également envisager une action à la mesure d'une génération, car les changements sociaux

4/ Les représentants étaient saisis au titre de ce point de l'ordre du jour des documents ci-après, établis spécialement pour cette réunion : "Approches nouvelles en vue de l'amélioration des conditions sociales dans les pays de l'isthme centro-américain" (E/ICEF/LATAM-79/5) établi par Helga Gaulke; "La situation des enfants des zones rurales à Cuba" (E/ICEF/LATAM-79/8) établi par Francisco Valdés Lazo, Romelia González Monaga, Mercedes Esquivel et Alquimia Pena; et "Certains aspects des services de soins aux enfants dans les milieux ruraux mexicains" (E/ICEF/LATAM-79/10) établi par des spécialistes du Système national pour le développement intégral de la famille et de la Commission nationale pour l'Année internationale de l'enfant.

n'intervenaient qu'à long terme. La stratégie établie devrait porter sur les problèmes qui se posaient non seulement dans les zones les plus démunies mais aussi dans celles où une action avait été menée ou était en cours.

47. Les stratégies devraient s'inscrire dans un cadre national et régional mais être envisagées en priorité à un niveau plus restreint, car pour être efficaces, les mesures adoptées devaient être appliquées à l'échelon micro-régional.

48. Il a déclaré également qu'il ne suffisait pas d'une simple coordination mais qu'il fallait mettre en place une structure administrative dans laquelle s'intégreraient par ordre de priorité les activités à entreprendre dans divers secteurs en fonction des aspirations des collectivités. L'approche globale dont il est question devant aboutir, entre autres choses, à l'établissement d'un budget unique. Cette stratégie exigeait par ailleurs que les organismes extérieurs à la collectivité soient en mesure de fournir les apports nécessaires.


49. Il a assuré que dans la plupart des cas, des investissements importants n'étaient pas nécessaires pour résoudre les problèmes des zones rurales dans la mesure où l'on tenait compte de l'expérience acquise par les collectivités au cours de leur propre évolution.

50. Il a souligné également que seule la participation des collectivités avec les ressources humaines dont elles disposaient - la détermination, la mise au point et l'application des mesures à prendre et l'ordre de priorité à leur donner - permettrait à celles-ci de parvenir à un développement auto-assisté. Il fallait pour cela que les projets entrepris puissent servir de base à l'exécution d'autres projets. Le processus de développement exigeait que les collectivités elles-mêmes participent à la prestation des services sociaux.

51. Etant donné que l'enfant se développait au sein de la cellule familiale et que la famille s'insérait dans la collectivité, les mesures visant à améliorer la situation des enfants devaient tenir compte de ces deux unités sociales.

52. Le Dr José Renán Esquivel a, lui, déclaré qu'au XXe siècle, l'homme devait pouvoir espérer vivre longtemps et dans le bien-être. Il a signalé qu'en Amérique latine et aux Caraïbes, surtout dans les zones rurales, les services les plus élémentaires comme l'approvisionnement en eau potable, en énergie électrique, en aliments, l'espace vital, les emplois faisaient défaut et que les possibilités d'améliorer les conditions de vie étaient pratiquement inexistantes. Dans les zones rurales latino-américaines, on mourait jeune, c'est pourquoi il fallait déployer d'immenses efforts pour transformer les sociétés afin que les paysans aient droit à des conditions de vie satisfaisantes.

Analyse de la question

53. Lors de l'analyse de la question de la situation des enfants dans les zones rurales, les représentants ont souligné un certain nombre de points énumérés aux paragraphes  à 60 ci-après.

54. Il a été reconnu que le diagnostic établi dans le document de base sur la situation des enfants en Amérique latine et aux Caraïbes (E/ICEF/LATAM-79/2) mettait en évidence la gravité des problèmes touchant les enfants (abandon,

/...

carences, dangers divers et injustice), ce qui prouvait combien il était nécessaire de donner la priorité à la recherche de solutions positives, adaptées aux besoins en vue du développement des zones rurales aussi bien que des zones urbaines.

55. Il a été souligné qu'il y avait encore un déséquilibre très net entre les pays en matière de développement mais ce qui était encore plus grave était que le développement était inégal suivant les régions à l'intérieur d'un même pays. Ce déséquilibre tenait essentiellement à une évolution historique déterminée par des ressources naturelles inégalement réparties et à l'application de certains modèles de développement. En fait, la faible croissance relative du secteur agricole combinée à une couverture insuffisante en services de base, avait abouti à une marginalisation de groupes importants de population. Il en était résulté un abandon progressif des régions rurales et la détérioration parallèle des conditions de vie dans ces régions.

56. L'inefficacité des services sociaux de base et leur inadéquation aux besoins et aux aspirations des habitants des régions rurales ont été soulignées notamment dans les domaines suivants :

a) Les services d'enseignement de type scolaire sont insuffisants dans les régions rurales, surtout quantitativement mais aussi qualitativement, n'étant pas orientés vers la préparation des enfants à la vie, notamment à leur participation aux activités productives agricoles. D'autre part, il n'existe pas de système d'enseignement non scolaire qui permette d'assurer la formation des différentes catégories de population en vue d'améliorer les divers aspects de la vie dans les régions rurales et surtout en ce qui concerne les soins à donner aux enfants et leur développement;

b) Du fait de leur structuration verticale, non seulement les services de santé ne desservent pas suffisamment les régions rurales, mais ils sont plutôt axés sur les soins curatifs, ce qui explique les taux élevés de mortalité et de morbidité infantiles;

c) Le problème de la nutrition n'a pas d'une part reçu l'attention prioritaire qu'il mérite étant donné les conséquences qu'il peut avoir quant à l'espérance de vie des enfants des régions rurales; et, d'autre part, les activités entreprises n'ont pas porté sur tous les facteurs qui influent sur la nutrition, à savoir la quantité d'aliments disponibles, la demande virtuelle réelle, le conditionnement culturel et une utilisation biologique adéquate;

d) Seule une petite partie de la population rurale a accès aux systèmes d'approvisionnement en eau à usage domestique et l'alimentation en eau représente pour le reste une dépense considérable de temps et d'énergie. Les services d'assainissement pâtissent en outre du manque de systèmes d'évacuation des excréta.

57. L'accent a été mis sur les conséquences néfastes que peuvent avoir sur les conditions du développement de l'enfant d'autres facteurs tels que le régime foncier, le système d'exploitation des terres, l'insuffisance des ressources énergétiques disponibles, la répartition inégale des revenus, l'absence d'investissements dans les régions rurales marginales et le contrôle des prix des produits ruraux, d'où il ressort que la situation doit être examinée dans son ensemble tant au niveau national qu'international. Ce n'est que dans le cadre d'un

nouvel ordre économique international qu'on aura le plus de chances d'apporter des solutions aux problèmes des régions rurales.

58. On a relevé qu'au niveau des pays, le manque d'attention accordée au milieu rural, non seulement portait préjudice à ce dernier mais avait aussi des répercussions générales étant donné que de nombreux produits de base en provenaient; et que l'Amérique latine et les Caraïbes étaient susceptibles de devenir des fournisseurs éventuels d'aliments de base pour faire face à la demande mondiale croissante, ce manque d'attention peut avoir des conséquences extracontinentales. Cette situation était encore aggravée par l'absence de mesures systématiques visant à conserver et à utiliser les ressources naturelles renouvelables.

59. Il a été souligné que, contrairement à ce qui se passe dans le domaine des investissements économiques, on est moins disposé à faire des efforts dans le domaine social et à étendre largement des activités qui, sur une petite échelle, se sont avérées répondre de façon efficace aux besoins de la population.

60. Dans le cadre des problèmes indiqués, il a été recommandé de tenir compte lors de l'élaboration de stratégies de programmes et de projets de développement rural de divers éléments et notamment :

a) Adopter un concept unifié du développement économique et social qui soit adapté aux besoins et aux aspirations des collectivités conformément aux plans nationaux et régionaux. Les activités entreprises à l'échelon sectoriel devront s'inscrire dans le cadre de programmes globaux;

b) Etablir une classification des diverses situations prévalant dans les zones rurales conformément à leurs caractéristiques géographiques, écologiques et démographiques, et en fonction de leurs ressources en matière de communications et des possibilités de développement qu'elles offrent en vue de définir des stratégies et d'arrêter les mesures à prendre à l'échelon microrégional;

c) Développer la capacité d'action aux différents niveaux de décision grâce à la mise en place d'un appareil institutionnel souple et décentralisé capable d'assurer la coordination interinstitutions aux différents niveaux et en relation avec les organisations de base des collectivités rurales;

d) Disposer d'un personnel très motivé constitué en équipes pluridisciplinaires qui regroupe toutes les ressources humaines de la collectivité, du stade de la définition des problèmes et de l'élaboration des projets et des programmes à celui de l'exécution et de l'évaluation;

e) Organiser des activités de promotion appropriées pour stimuler la participation des organisations existantes dans les collectivités et, à défaut, la création d'organisations collectives participantes et représentatives qui visent à améliorer les conditions sociales, en respectant les modèles d'organisation correspondant à leur culture particulière;

f) Créer des unités de production en vue de développer au maximum l'assistance technique, les crédits, la recherche agricole, l'adoption de techniques appropriées, la fourniture de facteurs de production et la commercialisation adéquate des produits;

g) Reconnaître pleinement que la famille constitue l'unité de base de la société rurale et que la femme, en particulier, joue un rôle crucial dans la formation des enfants et la satisfaction de leurs besoins et contribue largement à l'économie de la famille rurale. En conséquence, pour améliorer la situation des enfants, il faudrait envisager d'adopter des mesures les visant directement ou tendant à donner à la femme, à la famille et à la collectivité les moyens de répondre à leurs besoins;

h) Utiliser pleinement les nombreuses recherches effectuées et l'expérience acquise pour élaborer des programmes efficaces. Les nouvelles recherches devront être axées sur les aspects à considérer en priorité en vue de l'adoption de mesures immédiates;

i) Reconnaître que s'il est vrai que le développement et le bien-être social des zones rurales exigent l'élaboration de stratégies à long terme, ils réclament aussi et en priorité, l'adoption de mesures urgentes qui permettent de résoudre progressivement mais systématiquement les problèmes de la famille rurale. Il faut se convaincre que seule l'exécution de programmes de développement qui fassent appel à la participation de la population et visent à améliorer sa situation dans le domaine de la santé, de l'éducation, de la nutrition, de l'hygiène, des loisirs, de l'emploi et de la répartition des biens de production permettra aux régions rurales d'Amérique latine et des Caraïbes de parvenir au bien-être auxquelles elles ont droit depuis longtemps.

Exemples et expériences


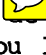
61. Les représentants de la Bolivie, du Chili, du Costa Rica, de Cuba, de l'Equateur, du Guatemala, d'Haïti, de la Jamaïque, du Mexique, du Nicaragua, du Panama, du Paraguay, du Pérou, de l'Uruguay et du Venezuela ont décrit les programmes qui sont exécutés dans leurs pays respectifs.

62. Les divers orateurs ont proposé les mesures novatrices suivantes :

a) Déplacement de la population en surplus des zones rurales défavorisées vers des zones offrant de meilleures perspectives du point de vue de la production moyennant une préparation adéquate tant des migrants que des zones d'accueil, dans le cadre d'une politique de développement rural intégré, fondée sur des structures appropriées de régionalisation;

b) Coordination des services de base au niveau local, en mettant à profit les ressources humaines tant communautaires qu'institutionnelles disponibles à ce niveau;

c) Extension des services aux zones marginales en les coordonnant éventuellement avec d'autres services disponibles à ce niveau, ce qui permet également de développer d'autres activités dans le même secteur;

d)  adoption de mesures qui répondent à des besoins prioritaires et qui servent  point de départ pour d'autres activités, que ce soit dans le domaine social ou le domaine économique. Ces activités génératrices suscitent en général une prise de conscience des collectivités auxquelles elles ouvrent des priorités de développement efficace dans le domaine social et procurent, dans le domaine économique, des ressources plus nombreuses;

e) Mise à profit des efforts et des activités traditionnelles des organisations non gouvernementales dans le cadre du développement rural.

63. Un système consistant à octroyer des crédits à des organisations communautaires pour appuyer leurs efforts de développement dans le domaine social et économique a été cité en exemple. Les collectivités visées participent de façon systématique à l'analyse et à la définition des priorités d'action et d'investissement ainsi qu'au rassemblement et à l'analyse des données nécessaires pour les établir. Cette nouvelle forme de crédit incite d'autres institutions qui opèrent dans les zones rurales à redéfinir et modifier leurs conceptions traditionnelles d'action dans les zones marginales. Le système de crédit est assez souple et permet d'octroyer simultanément une aide financière en vue de l'exécution de projets productifs d'une part et des projets de caractère social d'autre part.

5. L'enfant pendant les premières années de la vie; question fondamentale pour le développement 4/

Présentation

64. La question a été présentée par Mme Carmen Naranjo qui a souligné la nécessité d'établir des politiques et des programmes précis, spécifiques et efficaces, dont puissent bénéficier les enfants pendant les premières années de la vie; à cet égard, elle a analysé brièvement les recherches effectuées dans diverses régions du monde, recherches dont il ressort que l'avenir des enfants dépend des soins et de l'attention qui leur sont accordés dès leur naissance. Elle a cité les programmes pilotes exécutés dans des pays comme le Chili, la Colombie, Cuba, le Pérou, le Venezuela et certains pays d'expression anglaise des Caraïbes, à l'intention des populations qui vivent dans des conditions très difficiles et ne bénéficient d'aucun appui. Elle a expliqué que ces programmes consistent essentiellement en activités simples qui sont axées sur les rapports entre les familles et leurs enfants, dans le cadre des traditions culturelles.

65. Elle a indiqué que dans des pays de l'isthme centro-américain également, des activités de ce genre ont été entreprises et que le Panama jouait un rôle directeur en ce qui concernait les programmes de recherche et d'appui aux collectivités. Il a bénéficié à cet égard de l'appui d'organismes internationaux et de la participation d'organisations non gouvernementales ainsi que de l'enthousiasme manifesté par les sociétés pour tout ce qui concerne les services en faveur des enfants. Enfin, Mme Naranjo a souligné les rapports qui existent entre les services en faveur de l'enfance et la nécessité d'encourager la participation de la femme au développement économique et social.

4/ Les représentants étaient saisis au titre de ce point de l'ordre du jour des documents ci-après établis spécialement pour cette réunion : "De l'enfant à la participation communautaire" (E/ICEF/LATAM-79/6) établi par Manuel Tejada Cano et "Le jeune enfant dans les pays d'expression anglaise des Caraïbes" (E/ICEF/LATAM-79/4) établi par l'Université des Antilles, département extra-muros.

66. Au cours de leurs interventions, les délégations ont souligné la prise de conscience croissante par les gouvernements de la région de l'importance considérable que peuvent avoir les services de soins aux enfants pendant les premières années de la vie et qui s'est traduite par l'adoption de nouvelles dispositions juridiques visant à garantir les droits de l'enfant dès sa naissance et dans certains cas, par la formulation de politiques précises assorties des allocations budgétaires correspondantes. Il a été reconnu que les groupes privés (centres de recherche, organisations bénévoles) avaient joué un rôle important et que leurs activités de promotion et les études et projets qu'ils avaient effectués avaient contribué de façon considérable à encourager l'action des organismes gouvernementaux.

67. On a dit qu'on disposait dans la région d'une somme importante de connaissances et d'expériences, qui était le fruit de la recherche de solutions de remplacement aux modèles étrangers, stimulée par la nécessité de mettre en place des services de soins aux enfants tenant compte du cadre socio-économique et des conditions de pauvreté dans lesquelles vivent une grande partie d'entre eux. Il en résulte qu'actuellement en Amérique latine et aux Caraïbes on met au point des modalités nouvelles de prestations de services au bénéfice des jeunes enfants qui révèlent dans certains pays un désir très net de passer de systèmes extrêmement institutionnalisés dans lesquels l'enfant est séparé de son milieu naturel à des systèmes fondés sur la participation de la famille et de la collectivité aux activités entreprises.

Analyse de la question

68. Il a été signalé au cours des interventions que ce processus avait permis de préciser et de rendre plus efficace le concept des services intégrés en faveur de l'enfance durant les premières années de la vie, services axés sur leur développement physique, mental et social. Les programmes de développement de l'enfant tendant ainsi de plus en plus à intégrer des activités dans les domaines de la santé, la nutrition, l'éducation, la stimulation psycho-sociale, l'assainissement et autres domaines connexes, et ne portant plus uniquement sur un secteur particulier. C'est ainsi, par exemple, que les nutritionnistes qui ont fait oeuvre de pionniers à cet égard ont considérablement évolué dans leur façon d'envisager le problème de la nutrition qu'ils considèrent actuellement comme un facteur déterminant du développement de l'enfant et que par ailleurs dans certains pays, on commence à tenir compte dans les systèmes de santé des aspects psycho-sociaux de ce développement.

69. D'autre part, il a été dit que la nécessité de s'occuper de l'enfant bien avant sa naissance s'imposait de façon évidente. On sait aussi quelles sont les périodes critiques pendant lesquelles il faut lui accorder une attention particulière, au cours des premières années de la vie. L'accent a été mis en particulier sur les besoins affectifs de l'enfant et sur l'importance de ses rapports avec la mère et avec les autres membres de la famille. Un grand nombre des programmes décrits s'efforcent d'enrichir ces rapports et de renforcer et de modifier le rôle des grands-parents, des frères et soeurs et des autres membres de la collectivité. Le rôle qui incombe aux jeunes, hommes et femmes, qui sont en fait en partie responsables de l'éducation des enfants a été examiné par certaines délégations qui ont insisté sur la nécessité de les encourager et de leur fournir les moyens de participer à l'exécution des programmes en faveur des enfants.

70. Les représentants ont souligné combien il importait de reconnaître et de respecter les méthodes traditionnellement en usage pour l'éducation des enfants, méthodes adaptées aux coutumes et aux valeurs des familles et des collectivités; c'est une condition indispensable de la participation de la population à l'exécution des programmes et une garantie d'efficacité. Il a été dit néanmoins que ces méthodes traditionnelles devaient être intégrées de façon critique et systématique dans une programmation qui prévoit une supervision et une formation permanente et souple du personnel, les communications et les échanges de personnel entre les services locaux ainsi que l'évaluation des programmes.


71. L'évaluation de certains programmes de soins aux enfants fondés sur la tradition familiale et collective a permis de constater qu'ils constituent un moyen valable et souhaitable d'assurer le développement de l'enfant dans la mesure où ils sont adaptés à son milieu social et physique qu'ils sont d'autre part susceptibles d'améliorer. En outre, ils sont faciles à mettre en oeuvre et sont bien assimilés par la collectivité, de sorte qu'ils constituent un moyen efficace d'encourager le processus de développement communautaire. D'autre part, les mères et les membres de la collectivité qui s'occupent des enfants se sentent ainsi utiles sur le plan social, ont la possibilité d'obtenir une aide financière, d'appliquer et d'améliorer leurs connaissances et de bénéficier d'un accès facilité aux services sociaux.

72. Parallèlement aux programmes d'intervention, on a souligné combien il importait de prendre des mesures (législatives, économiques et sociales) pour améliorer la condition de la femme, considéré comme une fin en soi mais aussi en raison des avantages évidents que peuvent en tirer l'enfant et la famille.

73. En ce qui concerne le rôle de l'Etat, les délégations se sont accordées à reconnaître l'importance de l'action du gouvernement, et en particulier sa responsabilité vis-à-vis des populations défavorisées. Elles ont fait valoir l'utilité d'une action conjointe de l'Etat et de la collectivité, l'accent étant mis tout particulièrement sur la participation de la mère et de la famille aux services intégrés en faveur de l'enfance. Elles ont souligné également le rôle joué par les autorités locales et intermédiaires, qui appuient cette action.

74. Il est ressorti des déclarations des représentants que les programmes de soins aux enfants avec la participation de la famille et de la collectivité permettraient d'entreprendre tant des projets de développement rural que des projets urbains. Par ailleurs, il était évident que les mesures adoptées en faveur du jeune enfant devaient faire partie de plans et de projets plus vastes qui visent à apporter les changements souhaitables pour favoriser le développement socio-économique.

75. Dans le cas particulier des enfants abandonnés, maltraités ou sans famille, phénomène qui est lié à la concentration intense de la population dans les zones urbaines, la nécessité s'imposait de trouver des solutions efficaces, toujours dans le cadre des services intégrés en faveur de l'enfance.

76. Malg  Les progrès évidents qui ont été accomplis dans la région dans ce domaine, nombreuses délégations étaient préoccupées de constater que des études expérimentales et des projets pilotes qui s'avéraient être techniquement viables et à la portée des pays en développement sur le plan financier, n'aboutissaient pas nécessairement à la mise en oeuvre de programmes de grande portée. Il a été

/...

affirmé que les possibilités d'élargir et d'accélérer l'application rapide des programmes de soins aux enfants existaient mais qu'il fallait déterminer et éliminer les limitations et les obstacles qui s'y opposaient.

77. Certaines des limitations qui ont été examinées ont trait au manque de ressources économiques ou à leur mauvaise répartition, qui retardent ou entravent le processus de développement socio-économique général des pays et à des mécanismes institutionnels qui, dans la majorité des pays, empêchent les groupes les plus défavorisés de bénéficier de l'action entreprise par l'Etat.

78. L'analyse de conditions requises pour appliquer les modalités de la prestation des services en faveur de l'enfance décrites par les représentants, a permis de déterminer entre autres, les éléments suivants :

a) Il faut que le rôle joué par l'Etat évolue pour qu'il facilite la réalisation des activités entreprises et fournisse un appui à la collectivité;

b) La collaboration avec la collectivité exige un changement d'attitude de la part des fonctionnaires et des agents publics et privés qui exécutent les programmes. Mais on a formulé à cet égard des conceptions diverses quant au rôle des cadres. Ceux-ci sont, selon les cas, considérés comme devant servir à appuyer et orienter le personnel local (paraprofessionnel, bénévole) dans l'accomplissement de sa tâche en matière de soins aux enfants; ou comme un corps professionnel qualifié et spécialisé auquel il appartient de s'occuper des enfants, le personnel de niveau inférieur ne jouant qu'un rôle secondaire;

c) Il faut donner une nouvelle orientation aux centres d'enseignement supérieur afin de former des cadres conscients de leurs responsabilités, capables et formés au travail en équipes, en s'éloignant des méthodes cliniques traditionnelles;

d) Pour trouver d'autres modes de prestations de service, il faut avoir recours à diverses méthodes qui permettent de passer des projets expérimentaux à la réalisation de programmes globaux et à l'élaboration des politiques correspondantes. Il a été dit à cet égard qu'il fallait utiliser les services et le personnel existants en y associant les services intégrés en faveur de l'enfance;

e) Il faut établir un système de formation du personnel local adapté aux besoins de la population et à ses valeurs. Pour y parvenir, il faut se familiariser avec les us et coutumes locaux afin que les membres de la collectivité contribuent directement au développement de l'enfant, car c'est la qualité des expériences quotidiennes vécues par lui et l'intensité de ses échanges avec les adultes qui l'entourent qui facilitent et favorisent son développement;

f) Il faut en permanence réviser les systèmes d'information du programme, former la collectivité et prévoir un système d'évaluation continue.

79. De nombreuses délégations ont fait remarquer que la coopération internationale avait joué un rôle nécessaire et capital dans l'évolution qu'avaient connue jusqu'à présent les programmes de soins aux enfants, mais qu'il faudrait déployer à l'avenir de plus grands efforts encore pour arriver à mettre en place des systèmes permanents et de grande portée. Il a été souligné également que l'expérience et les connaissances acquises en Amérique latine et aux Caraïbes

étaient extrêmement utiles pour la coopération technique entre les pays de la région et démontraient l'intérêt que présentaient les expériences locales pour les pays développés. L'accent a été mis en particulier sur le rôle de catalyseur que jouent des organismes tels que le FISE, qui peuvent collaborer à la recherche de nouvelles ressources et promouvoir et appuyer l'action des organismes qui exécutent des projets à l'intention du jeune enfant.

Exemples et expériences

80. De nombreuses délégations ont pris la parole pour exposer et décrire l'expérience de leurs pays dans le domaine des soins au jeune enfant :

a) Les représentants de la Colombie et de Cuba ont exposé la politique nationale suivie par leur pays dans ce domaine, politique qui a abouti à la création d'instituts spécialisés pour les enfants qui bénéficient sur les plans législatif et financier de l'appui du gouvernement. Le représentant du Chili a parlé de la politique nationale d'élargissement de la couverture des services de santé auxquels est intégrée une action de stimulation psycho-sociale menée par l'intermédiaire des institutions existantes dans le secteur de la santé. Le représentant du Panama a décrit l'expérience concrète qui a servi de base à l'élaboration d'une politique spéciale en faveur du jeune enfant. Les représentants de la Guyane et ceux du Suriname ont évoqué les politiques en faveur de la jeunesse élaborées dans leurs pays en tant qu'éléments d'appui aux programmes en faveur du jeune enfant;

b) Les délégations chilienne, colombienne, cubaine, dominicaine, jamaïcaine, mexicaine, panaméenne et péruvienne ont expliqué en quoi consistait dans leurs pays l'approche multisectorielle et intégrée des services de soins aux enfants; certaines de ces délégations ont évoqué les problèmes de coordination interinstitutionnelle et de formation du personnel qui se posaient à ce propos;

c) Les délégations colombienne, jamaïcaine, péruvienne et vénézuélienne ont expliqué comment étaient appliqués les programmes fondés sur les traditions et les coutumes locales, programmes qui se sont traduits, par exemple, par la création de centres de soins quotidiens pour aider les mères qui travaillent, dans des quartiers de Carthagène, de Caracas et de Kingston, ainsi que de foyers d'enfants dans les collectivités rurales autochtones de Puno. Elles ont souligné le fait qu'une collectivité orientée vers les activités de stimulation et le développement des enfants favorisait son propre développement. Elles ont fait remarquer également que les ressources extérieures investies dans ces programmes étaient immédiatement rentables et peu coûteuses;

d) Les représentants de l'Argentine, du Panama et de l'Uruguay ont décrit les programmes à l'intention des enfants qui se trouvent dans des situations difficiles (abandonnés, maltraités, prédélinquants), mis au point dans leurs pays. Ils ont souligné l'orientation communautaire de ces programmes qui sont axés sur la collaboration avec la famille;

e) La délégation guyanaise a présenté les programmes en faveur de la femme mis à exécution dans le pays, programmes qui visent à améliorer les conditions de vie de l'enfant. Elle a souligné notamment la révision des lois et des dispositions juridiques en vue d'éliminer la discrimination et a mentionné

/...

l'amélioration des systèmes de répartition d'aliments, la formation de la population aux activités agricoles et la création d'entreprises semi-industrielles;

f) La question de l'organisation et de la mobilisation de la collectivité a été examinée par les représentants de la Barbade, du Costa Rica, de la Guyane, d'Haïti, du Honduras, de l'Inde et du Panama, qui ont souligné le rôle joué par les travailleurs locaux (accoucheuses traditionnelles, agents de promotion de la santé, jeunes bénévoles, mères de famille) dans le déroulement des programmes concernant les services de base en faveur de l'enfant et de la famille;

g) Le représentant du Mexique a illustré par des exemples précis l'importance que revêt la recherche opérationnelle dans les pays de la région, pour établir des normes et fixer des critères dans le domaine considéré, qui permettent de passer du stade des projets pilotes à celui de l'application générale de l'expérience acquise.

6. Observations générales

81. Dans les études consacrées aux questions considérées ou à l'occasion de la présentation de ces questions ou des descriptions de programmes particuliers qu'ont faites certains représentants ont été mis en lumière un certain nombre de points qui sont liés d'une façon générale à l'ensemble des problèmes de l'enfance et ne portent pas exclusivement sur une question précise.

82. Notamment :

a) On a dit qu'il convenait de poursuivre les activités réalisées dans le cadre de l'Année internationale de l'enfant après la fin de l'année 1979. Les pays avaient créé des commissions nationales et s'efforçaient de trouver des formules qui permettent de poursuivre cet effort en faveur de l'enfance de façon coordonnée; et ils souhaitaient connaître l'opinion des organismes des Nations Unies, et en particulier du FISE sur les futures activités à mener dans le cadre de l'Année internationale de l'enfant;

b) On a dit que si les pays de la région avaient acquis une expérience considérable dans des domaines précis concernant les soins à donner aux enfants, à la mère et à la famille, il fallait utiliser au maximum ces données d'expérience, ainsi que le personnel technique qualifié dont disposaient les pays en multipliant les échanges et en renforçant l'assistance technique entre les pays. Les efforts déployés par le FISE actuellement dans ce domaine ont été reconnus et il a été demandé aux organismes d'assistance technique et financière internationaux et régionaux de collaborer activement à ces activités;

c) Il a été reconnu que la collaboration du FISE avait largement contribué dans de nombreux pays à l'exécution, dans des aires géographiques limitées, de programmes dont on s'était ultérieurement inspiré pour mettre au point des activités en faveur des enfants à l'échelon national. Il a été indiqué que ce type de collaboration permettait de renforcer la capacité d'exécution des programmes nationaux.

d) Il a été fait mention en particulier des groupes d'enfants qui pour des raisons spéciales, souffrent de problèmes physiques, mentaux et sociaux et qui exigent des soins particuliers. Il a été demandé au FISE et à d'autres organisations internationales d'envisager la possibilité de prêter leur concours actif aux efforts déployés par les pays en faveur de ces enfants;

e) Il a été reconnu que la participation active de la collectivité était un élément essentiel à la réussite de tout programme de développement. Cette participation était nécessaire dès la mise au point de programmes et devait se poursuivre pendant tout le cycle de programmation et d'évaluation des activités à mener à bien. Il fallait tenir compte à cet égard des pratiques traditionnelles des collectivités et les respecter;

f) Au cours de la réunion, les orateurs suivants ont pris la parole : M. Hector Acuña, directeur de l'Organisation panaméricaine de la santé, qui a parlé au nom de M. Mahler, directeur général de l'Organisation mondiale de la santé et en son nom propre; M. Ananda Guruge, représentant de l'UNESCO qui a parlé au nom de M. Amadou Mahtar M'Bow, directeur général de cette organisation; M. Guillermo Fernandez, directeur général par intérim du Bureau régional d'éducation de l'UNESCO pour l'Amérique latine et la région des Caraïbes; et M. Peter Pooran, de l'Organisation internationale du Travail.

7. Déclaration sur les soins aux enfants en Amérique latine et aux Caraïbes, Mexico-1979 (Déclaration de Mexico)

83. Etant donné l'importance de la Réunion spéciale, un groupe de représentants a pris l'initiative de préparer une déclaration sur les soins aux enfants dans la région. Après plusieurs réunions officieuses, lors desquelles les délégations avaient fait connaître leur point de vue, la représentante du Costa Rica a fait la déclaration suivante avant de présenter en séance plénière le projet de déclaration :

"J'ai accepté avec plaisir et pénétrée de la responsabilité qui m'était échue, de donner lecture du document intitulé Déclaration sur les soins aux enfants en Amérique latine et aux Caraïbes (Déclaration de Mexico), encore que j'ignore les raisons qui m'ont valu de participer activement à son élaboration, de diriger les discussions auxquelles il a donné lieu et finalement de présenter ce document, fruit de ces réunions de travail intensives. Le document final, dont je vais donner lecture, reflète le point de vue de tous les représentants de l'Amérique latine et des Caraïbes sur ce qui nous paraît être l'essentiel de ce qui s'est fait ici. Toutefois, je tiens à dire que le groupe initial de travail croit de son devoir de faire connaître sincèrement et sans hésitation sa position, qui consiste à dénoncer les causes que nous considérons être à l'origine de tous les problèmes dont souffrent les enfants de la région. Lorsque le document fut présenté pour examen aux autres pays, qui avaient également contribué à son élaboration, au cours d'un dialogue franc et ouvert, il a fallu en nuancer quelque peu la forme et le fond. Il est bien évident que nos collègues représentent les gouvernements de leurs pays respectifs. Nous comprenons leur position, nous

la respectons, et afin de parvenir à un consensus, nous avons accepté d'édulcorer la portée de la déclaration. Je tiens toutefois à souligner très clairement que nous restons tout aussi déterminés à lutter et que nous ne serons satisfaits que lorsque règnera en Amérique latine et aux Caraïbes une authentique justice sociale, qui seule peut garantir un monde meilleur pour nos enfants."

84. Les représentants de Cuba et de Panama ont émis la même réserve que celle formulée par la représentante de Costa Rica. Le représentant de la Jamaïque a soulevé des objections concernant le texte anglais et a demandé qu'il en soit tenu compte lors de la rédaction finale. Il a été fait droit à sa demande et il est tenu compte de ses observations.

85. Le texte de la Déclaration adopté par consensus est le suivant : 6/

Déclaration sur les soins aux enfants en Amérique latine et aux
Caraïbes, Mexico-1979 (Déclaration de Mexico)

"Les représentants des Gouvernements d'Amérique latine et des Caraïbes, réunis sous les auspices du conseil d'administration du FISE pour l'Année internationale de l'enfant dans la ville de Mexico, à l'occasion de la Réunion spéciale sur la situation des enfants en Amérique latine et aux Caraïbes, tenue du 16 au 18 mai 1979, prenant en considération la diversité des pays de la région, se déclarent préoccupés par la situation sociale et économique de ces derniers et par leur évolution peu satisfaisante, et expriment leur inquiétude devant l'avenir, et leur détermination d'améliorer cette situation qui devient critique pour les groupes marginaux des zones rurales et urbaines.

A cet égard, il faut d'abord se préoccuper des conditions peu propices au plein épanouissement de l'enfant, qui posent dans la plupart des pays de nombreux problèmes : taux élevés de mortalité et de morbidité infantiles, malnutrition, très faibles taux de scolarisation, logements insalubres et les séquelles permanentes et parfois irréversibles qui en découlent.

Si dans certains pays le taux de mortalité infantile s'est abaissé en dessous de 50 p. 1000, dans d'autres il se maintient à plus de 100 p. 1000; à l'intérieur même des pays, il existe des groupes de population dans lesquels les taux de mortalité infantile sont encore plus élevés. Pourtant, cinq sixièmes des décès d'enfants sont techniquement évitables. Bien que des progrès remarquables aient été réalisés dans la prévention de certaines maladies, un taux élevé de morbidité persiste dans la population infantile, qui résulte principalement de l'inégalité des conditions économiques, sociales et de l'environnement.

Dans 12 pays de la région, plus de 40 p. 100 des enfants de moins de cinq ans souffrent de malnutrition. Dans la majorité des cas, ce problème n'est pas dû à une nourriture insuffisante ou à l'incapacité de produire mais au faible pouvoir d'achat de la majorité de la population, à son ignorance et aux mauvaises conditions médicales et sanitaires.

Les bidonvilles et les logements précaires des régions non intégrées ainsi que les logements inadéquats des zones rurales n'offrent pas la protection et l'hygiène nécessaires et affectent donc la vie familiale. L'absence d'eau potable, de moyens d'évacuation des déchets et autres services essentiels a des conséquences néfastes sur la santé et le développement des enfants.

Les jeunes et les familles avec des enfants en bas âge émigrent spontanément vers les villes et les zones de travail saisonnier, ce qui les amène fréquemment à vivre dans des conditions insalubres qui compromettent gravement l'intégrité de la famille.

Le taux très bas de fréquentation scolaire, les systèmes d'enseignement qui ne répondent pas aux besoins des enfants et le taux élevé d'abandon scolaire ainsi que l'influence défavorable au milieu social et familial expliquent la préparation insuffisante et non fonctionnelle de la majorité des enfants de la région.

L'exploitation du travail des enfants est un autre facteur qui aggrave encore le handicap qui leur est imposé dans notre région.


Les facteurs préjudiciables au développement biologique, intellectuel, social et culturel des enfants provoquent des retards, souvent irrémédiables, qui compromettent leur destin et celui de la société même.

Il faut revoir et évaluer de façon permanente les divers modèles adoptés et les activités entreprises pour la formation et le développement de l'enfant et de la famille afin de veiller à ce que les objectifs soient pleinement réalisés et garantissent la prestation de tous les services à tous les enfants.

On a reconnu la nécessité de mieux connaître la structure globale de chaque pays et d'identifier les points faibles pour déterminer les éléments qui peuvent contribuer à la protection de l'enfance.

Les activités qu'entreprennent les pays en faveur de l'enfance devront être axées sur la modification des conditions socio-économiques qui créent les problèmes.

En s'employant à instaurer un 'NOUVEL ORDRE ECONOMIQUE INTERNATIONAL', la communauté internationale doit également se préoccuper de formuler et de mettre en oeuvre des politiques visant à assurer la protection et le développement des ressources humaines que constituent les nouvelles générations. L'action des gouvernements et des collectivités nationales et la coopération internationale doivent donc concourir à la réalisation de cet objectif en veillant à assurer l'efficacité et à la continuation des activités menées en ce sens.

Off  une plus grande protection aux enfants et à leurs familles et susciter un développement économique et social plus poussé des pays relèvent d'une seule et même responsabilité : ces deux tâches concourent non seulement au même but, mais sont également des éléments d'une action intégrée visant à

réaliser l'épanouissement de l'homme. Outre leur importance sur le plan statistique - les enfants représentent en effet 41 p. 100 de la population totale de l'Amérique latine et des Caraïbes et ne sauraient donc rester en marge du progrès social - ils représentent les générations futures : les enfants d'aujourd'hui auront, au début du vingt et unième siècle, entre 20 et 34 ans, et ils participeront largement à la conduite des affaires nationales qui se dessinent actuellement.

De là, la nécessité de donner une plus grande impulsion au développement de la planification nationale, sociale en particulier, à ses aspects institutionnels, méthodologiques et opérationnels, pour pouvoir formuler de nouvelles politiques sociales, globales et sectorielles garantissant la protection des enfants.


Mais les plans, politiques et programmes en resteront au stade des déclarations d'intention vides et éternellement renouvelées si l'on ne prévoit pas les ressources et le financement nécessaires à leur réalisation ou si ces ressources sont insuffisantes. Les organismes et les responsables chargés d'établir les budgets nationaux, régionaux et sectoriels se doivent également d'appuyer dans les faits les politiques et programmes en faveur de l'enfance.

La mise en oeuvre des plans et programmes et l'utilisation optimale des ressources affectées aux besoins des enfants exigent des structures administratives adéquates et des fonctions et des responsabilités bien délimitées aux niveaux national, régional et local : la coordination des services et des secteurs maximise en effet l'impact des ressources. Cette coordination doit résulter d'une intégration conceptuelle des objectifs et des activités, et non de l'établissement de mécanismes administratifs inopérants.

Il convient d'identifier et d'utiliser au mieux les ressources institutionnelles et humaines existantes pour mettre en place les mécanismes appropriés qui faciliteraient la diffusion des expériences et des connaissances afin d'éviter un gaspillage de temps et d'efforts.

La participation de la communauté internationale aux activités de développement et à la prestation des services en faveur de l'enfance constitue une source bienvenue de ressources additionnelles et un moyen efficace de coordonner les activités des institutions publiques et privées. Il convient de rappeler toutefois que cette participation ne décharge pas les gouvernements de leurs responsabilités.

La coopération internationale est un autre moyen permettant d'assurer une protection plus grande de l'enfance. Les institutions et organismes internationaux, publics et privés, ont des responsabilités bien définies dans ce domaine et doivent appuyer les plans, politiques et programmes que les gouvernements décident d'entreprendre en faveur des enfants et du développement social.

On  dit que ce n'était que dans la mesure où la société assumait la responsabilité de la protection de la famille et créait des conditions de vie satisfaisantes qu'elle pourrait s'acquitter avec succès de ses responsabilités dans la formation et l'épanouissement des enfants.

On a également affirmé qu'il conviendrait que les pays échangent fréquemment leur expérience sur les soins en faveur des enfants, expérience qui pourrait venir à l'appui, le cas échéant et en fonction des conditions propres à chaque pays, à la réalisation des programmes et projets pour la protection de l'enfance et de la famille. On jugeait utile aussi de favoriser la coopération entre les pays de la région par des accords bilatéraux et multilatéraux.

Les pays de la région ont réaffirmé la nécessité d'entreprendre de programmer au niveau national les activités qui permettent de résoudre progressivement les problèmes fondamentaux qui se posent en ce qui concerne les enfants, compte tenu des circonstances et des facteurs prédominants, en fixant des objectifs à court, moyen et long terme. Les pays de la région continueront à évaluer périodiquement les résultats de leurs programmes, résultats qu'ils se proposent de faire connaître au cours de réunions quinquennales.

les représentants des Gouvernements d'Amérique latine et des Caraïbes qui se préoccupent toujours davantage de la protection à assurer à l'avenir aux enfants, se déclarent prêts à entreprendre, à l'occasion de la célébration de l'Année internationale de l'enfant, des programmes nationaux d'action qui assureraient aux nouvelles générations, au début du vingt et unième siècle, la prestation intégrale des services de base et une participation active à la vie de la collectivité.

Compte tenu des difficultés financières de certains gouvernements et des charges considérables que pose l'exécution d'un projet aussi louable, il a été recommandé de solliciter, en temps opportun, l'aide des organismes internationaux et bilatéralement une assistance des gouvernements, afin de réaliser ces objectifs.

Les représentants des Gouvernements d'Amérique latine et des Caraïbes ont réaffirmé leurs responsabilités et se sont engagés à multiplier solidairement les activités en faveur de la famille et des enfants pour leur permettre d'exercer pleinement leurs droits fondamentaux, conformément à ce que stipulent la Charte des Nations Unies et la Déclaration des droits de l'enfant.

Le souhait a été exprimé de voir l'Année internationale de l'enfant ne pas demeurer un épisode isolé en faveur des enfants : l'Année internationale doit consolider ce qui a été fait et marquer le début d'activités nouvelles et de grand retentissement des gouvernements et des collectivités nationales qui, menées avec l'appui des organismes internationaux, visent à renforcer immédiatement et véritablement la protection dont doivent bénéficier tous les enfants.

Il ressort de la Réunion qu'il faut réaffirmer la nécessité d'une action intégrée pour résoudre les problèmes de l'enfance en Amérique latine et aux Caraïbes, comportant des solutions à long terme et dans laquelle les situations d'urgence n'occulent pas les questions importantes et où les solutions débouchent sur la consolidation d'une société où prévaudront la paix, la liberté, le droit, la justice et la raison."

8. Clôture

86. A la cérémonie de clôture ont participé M. Carlos Martínez Sotomayor, directeur régional du FISE pour les Amériques et secrétaire général de la Réunion spéciale, M. Marco Vinicio Martínez Guerrero, premier vice-président et président en exercice de la Réunion spéciale, et M. Henry R. Labouisse, directeur général du FISE.

87. M. Martínez Sotomayor a déclaré, en substance, que la Déclaration de Mexico et un rapport plus détaillé sur les points les plus importants des débats de la Réunion spéciale seraient communiqués au Conseil d'administration du FISE par les voies administratives ordinaires.

88. M. Labouisse a exprimé toute la reconnaissance du personnel du FISE pour les facilités mises à sa disposition par le Gouvernement mexicain, et qui ont permis de tenir au Mexique la Réunion spéciale, et il a remercié celui-ci de la chaleureuse hospitalité avec laquelle les représentants et les fonctionnaires avaient été reçus. M. Labouisse a précisé que la Réunion avait examiné de nombreuses questions et cerné certains problèmes qui se posaient dans des secteurs extrêmement importants, secteurs qui devaient constituer un cadre de référence pour les activités de la compétence du FISE.

89. Le FISE examinera les idées et les suggestions présentées au cours de la Réunion spéciale, par rapport à la situation des enfants et en considérant les mesures concrètes qui permettraient de l'améliorer.

90. Outre qu'il coopère à la préparation des études, le FISE souhaite s'associer aux gouvernements pour que les études et les plans existants se traduisent en programmes concrets. Il désire coopérer avec les sources d'aide multilatérale et bilatérale pour mobiliser des ressources additionnelles et il espère voir également augmenter ses propres ressources.

91. Conscient de ce que certains pays ont fait beaucoup pour la protection des enfants, le FISE souhaite tirer la leçon de leurs expériences et la communiquer aux autres pays.

92. Les représentants ont été assurés que leurs préoccupations, délibérations et recommandations avaient contribué à élargir la vision du FISE et à l'encourager à poursuivre la collaboration avec les gouvernements pour que les objectifs déclarés de ces derniers se traduisent en action en faveur des enfants de la région.

93. Le texte du discours de clôture prononcé par M. Marco Vinicio Martínez Guerrero est reproduit ci-après :

"Messieurs les représentants,

Je tiens à vous exprimer mes remerciements pour le grand honneur que vous m'avez fait en me désignant vice-président de la Réunion spéciale sur la situation des enfants en Amérique latine et aux Caraïbes, notamment dans les zones rurales et dans les zones urbaines non intégrées.

Comme l'a déclaré Mme Carmen Romano de López Portillo, le fait que se soient conjointement déroulées sur son territoire une réunion d'une importance aussi exceptionnelle et la réunion du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (FISE), revêt pour le Mexique une signification particulière.

Au cours des débats, tous les points de l'ordre du jour concernant la situation des enfants dans nos pays ont été examinés avec une grande objectivité, dans différentes perspectives, et l'on a mis en évidence à maintes reprises à quoi tiennent les facteurs qui sont à l'origine du phénomène social de la marginalité rurale et urbaine. Nous devons reconnaître qu'un grand nombre d'enfants ont besoin d'une protection particulière pour pouvoir être intégrés à la vie sociale et économique du pays.

Les idées exposées qui sont le fruit de l'expérience de chaque pays et de toute cette région du continent, nous ont permis d'analyser toute une série de problèmes contemporains qui affectent directement et indirectement le contexte social dans lequel se déroulent l'existence des enfants et la vie familiale et qui recèle en puissance tous les facteurs du développement de la collectivité.

L'effort que font les pays participants pour échanger leur expérience en matière de protection de l'enfant et l'expression de la solidarité qui les unit face au défi historique qu'ils sont résolus à relever rationnellement et sans failles en triomphant des circonstances adverses, les plus diverses et, mieux encore, en les éliminant, ce qui est aujourd'hui notre objectif commun.

Je tiens à souligner l'importance que revêtent les efforts tendant à assurer à la population une prestation intégrale des services de base, efforts qui associent aux ressources institutionnelles les moyens dont disposent les collectivités pour parvenir à améliorer sensiblement leur niveau de vie, étant entendu que cette participation communautaire doit se manifester dès la phase initiale de recherche afin que le processus d'élaboration des programmes soit une réussite totale.

Les délégations participantes sont sorties enrichies de cette réunion ayant ajouté à la masse commune des connaissances grâce auxquelles les pays qu'elles représentent continueront à répondre aux besoins sociaux auxquels sont actuellement confrontés leurs gouvernements.

Nous pouvons affirmer que les progrès sont constants puisque nous avons pris des engagements en faveur des enfants d'aujourd'hui et des générations à venir; il est certain que les politiques nationales à long terme en faveur de l'enfance sont importantes mais nous ne pouvons esquiver en aucune façon la nécessité de mettre en oeuvre immédiatement des programmes pour résoudre les problèmes les plus urgents auxquels est confrontée et dont souffre aujourd'hui la partie la plus vulnérable de notre population.

Les apports qui ont été faits et concrétisés en engagements au cours de ces réunions de travail représentent un progrès extrêmement important qui, j'en suis sûr, se traduira bientôt en réalisations dans le contexte général et spécifique de nos pays.

Enfin, je tiens à vous adresser mes félicitations les plus vives pour le dévouement, l'ardeur au travail, l'objectivité et le sens social dont vous avez fait preuve, pour les travaux présentés ici et l'engagement que vous avez pris avec coeur et conviction en faveur de l'une des causes les plus justes qui soient, celle de nos enfants et de leur protection."

94. La clôture de la Réunion a été prononcée à 20 heures, le 18 mai 1979.

ANNEXE I

Ordre du jour de la Réunion spéciale

1. Ouverture de la Réunion
2. Election des membres du Bureau
3. Discours liminaire
4. L'enfance dans le milieu urbain
5. L'enfance dans les zones rurales non intégrées
6. Les premières années de la vie de l'enfant : une préoccupation fondamentale du développement
7. Observations finales
8. Clôture de la Réunion



ANNEXE II

List of Participants 1/

DELEGATES

MEXICO

Sra. Carmen Romano de López Portillo
(President)

Presidenta del Patronato del
Sistema Nacional para el
Desarrollo Integral de la
Familia (DIF) y
de la Comisión Nacional para
el Año Internacional del Niño

Licenciado Marco Vinicio Martínez Guerrero

Director General del Sistema
Nacional para el Desarrollo
Integral de la Familia (DIF) y
Coordinador General de la Comisión
Nacional para el Año
Internacional del Niño

Embajador Licenciado
José Juan de Olloqui

Subsecretario de Relaciones
Exteriores

Embajador Licenciado
Sergio González Gálvez

Director en Jefe de Organismo
Internacionales
Secretaría de Relaciones
Exteriores

Embajador Licenciado
Francisco Cuevas Cancino

Representante Permanente de México
ante las Naciones Unidas

Embajadora Licenciada
Consuelo Sáenz de Miera

Directora en Jefe de Asuntos
Especiales
Secretaría de Relaciones Exteriores

Ingeniero César Buenrostro Hernández

Subcoordinador General de la
Comisión Nacional para el
Año Internacional del Niño

Dr. Ramón Villarreal

Director de Programas de la
Comisión Nacional para el Año
Internacional del Niño

Licenciado Embajador
Víctor Manuel Barceló

Asesor de Estudios Económico del
señor Secretario de Relaciones
Exteriores



1/ This list includes participants who may not have been present for the entire session.

MEXICO (continued)

Licenciado Reynaldo Calderón Franco

Subdirector General de Organismos
Internacionales
Secretaría de Relaciones Exteriores

Licenciada Guadalupe Belloc Ybarra

Jefe del Departamento de Asuntos
Internacionales del Sistema
Nacional para el Desarrollo
Integral de la Familia (DIF)

Advisers

Licenciada Gloria León Orantes

Ministra
Suprema Corte de Justicia de la
Nación

Licenciada María Lavallo Urbina

Subsecretaría de Educación Básica
Secretaría de Educación Pública

Profesora Celeste Castillo Moreno

Diputada Federal por el Estado de
Veracruz, a la Legislatura del
H. Congreso de la Unión
Gran Comisión de la Cámara de
Diputados

Licenciado Fernando Baeza Meléndez

Oficial Mayor
Procuraduría General de la
República

Licenciado Emilio Oyarzábal

Coordinador General de
Servicios Sociales
Secretaría de Programación y
Presupuesto

Ingeniero Adolfo Cabrera Rivero

Coordinador General de la Jefatura
de Prestaciones Sociales
Instituto Mexicano del Seguro
Social

Licenciado Raúl Merino Ramos


Coordinador
Gran Comisión de la Cámara de
Senadores

Licenciada Elba Barreiro Mansilla

Directora de Programas Sociales
Suprema Corte de Justicia de la
Nación



MEXICO (continued)

Licenciado Alberto Godínez Rincón	Director General de Programas del Comite de Promoción de Servicios Sociales Secretaría de Agricultura y Recursos Hidráulicos
Licenciada Alida Cárdenas de Mercado	Directora General de Prestaciones Sociales Secretaría de Asentamientos Humanos y Obras Pública
Doctor Ignacio Guzmán Garduño	Director General de Asistencia Medica Secretaría de Salubridad y Asistencia
Doctor Guido Belsasso	Director General del Instituto Nacional de Estudios del Trabajo y Previsión Social Secretaría del Trabajo y Previsión Social
Licenciado Jesús Manuel Viedas Esquerza	Director General de Voluntariado Secretaría de la Reforma Agraria
Licenciado Javier Espejel Vargar	Director General de Servicios Sociales Procuraduría General de Justicia del Distrito Federal
Licenciado Gabriel Navarrete Alemán	Secretario Particular Lotería Nacional para la Asistencia Pública
Licenciado Francisco Rojas Cuevas	Director Adjunto Instituto Nacional Indigenista
Antropólogo Salomón Nahmad S.	Director Adjunto del Instituto Nacional Indigenista
Doctor Gustavo Malo Camacho	Subdirector General Jurídico Secretaría de Gobernación
Ingeniero Héctor Calles López Negrette	Gerente Técnico de la Compañía Nacional de Subsistencias Populares
Señor Manuel  Arencia Tangassi	Gerente de Contaduría Banco de México, S.A.

MEXICO (continued)

Profesora Edwiges Vega Padilla

Representante del Instituto de
Seguridad y Servicios Sociales
de los Trabajadores del Estado

Licenciado Joaquín Ezeta López

Representante del Patronado de
Promotores Voluntarios

Doctor Adolfo Chávez

Jefe de la División de Nutrición
Instituto Nacional de la Nutrición

Señorita Química
María Guadalupe Tamburrino

Asesora de la Dirección General
Fondo Nacional para Actividades
Sociales

Señor Herberto Villegas Huerta

Asesor
Fundación Mary Street Jenkins

ARGENTINA

Dr. Carlos Isso Puebla

Secretario de Estado de Acción
Social
Ministerio de Bienestar Social

Sra. Graciela M. B. Borzone

Subsecretaría del Menor y la
Familia
Ministerio de Bienestar Social

BAHAMAS

Dr. Maude Stevenson

Chief, Department of Pediatrics
Princess Margaret Hospital

Ms. Barbara Curtis

Health Education Officer
Ministry of Health and National
Institute
Member of IYC Commission

BARBADOS*

Mrs. Phyllis Roett

Principal Child Care Officer
Child Care Board
Member of IYC Commission

Mrs. Norma A. Roach

Deputy Chief Welfare Officer
Chairman of National Commission
for IYC



* Member of UNICEF Executive Board.

BOLIVIA

Sr. Jorge Urquidi

Subsecretario de Planificación

Dra. Silvia Q. de Quiroga

Directora Nacional del Menor
Sec. General IYC

CANADA*

Mrs. Joanna Miller

President
Canadian National Committee for
UNICEF

Miss Anne Sutherland

Section Head
United Nations Programmes Division
Multilateral Programmes Branch
Canadian International
Development Agency

Mrs. Elisabeth Racicot

Senior Programme Officer
United Nations Programme Division
Multilateral Programmes Branch
Canadian International Development
Agency

Mr. A. Charbonneau

Second Secretary
Canadian Embassy, Mexico

CHILE*

Dr. Nicolás González Toro

Chief, National Council of
Nutrition

Dr. Fernando Monckeberg

Director
Food and Nutrition Institute
University of Chile

Mr. Juan E. Aguirre

First Secretary
Permanent Mission to the United
Nations

Mr. Alfonso Laso-Barros

Technical Co-operative Deputy
Director
Social Development, Health and
Environment

Ms. Oriana Zanzi Gardilcic



Deputy Chief
Office for the Minor, Ministry of
Justice
Co-ordinator for IYC

COLOMBIA

Sr. Juan Jacobo Muñoz

Director, ICBF

Sra. Cecilia López de Rodríguez

Depto. Nacional de Planeación

Sr. Angela María Gómez

Promoción Social, ICBF

COSTA RICA

Dr. Carlos Valerín Arias

Director, División Ejecutiva
Ministerio de Salud

Lic. Cristina Zeledón Lizano

Presidenta
Patrimonio Nacional de la Infancia

Lic. María de los Angeles Hernández

Funcionaria de la Oficina de
Planificación
Patronato Nacional de la Infancia

Dr. Mario Hidalgo Brenes

Adjunto a la Embajada de
Costa Rica en México

CUBA

Sra. Vilma Espin de Castro

Presidenta del Comité Nacional del
Año Internacional del Niño y
Presidenta de la Comisión para la
Atención a la Infancia y los
Derechos a la Plena Igualdad de
la Mujer de la Asamblea Nacional
del Poder Popular

Dr. Francisco Valdes Lazo

Jefe del Depto. Materno-Infantil
del Ministerio de Salud Pública

Sra. Edith Falcón

Funcionaria del Instituto de la
Infancia

Lic. Olga Finlay


Funcionaria del Ministerio de
Relaciones Exteriores

Carlos Fernández Gondín

Funcionario del Ministerio de
Relaciones Exteriores

Lic. Eneida Baras León

Funcionaria del Ministerio de
Relaciones Exteriores


Juan Casanova
Ricardo Bowen

Funcionarios del Ministerio de
Relaciones Exteriores

Lic. Julio Solís

Funcionarios de la Embajada de
Cuba en México

DOMINICA

Sr. H. L. Christian

Deputy Prime Minister
Ministry of Youth Affairs and
Co-operatives

Sr. Peter Israel

Chief Education Officer

DOMINICAN REPUBLIC

Lic. Nicolás Oviedo

Director
Consejo del Niño

Dra. Engracia de Rodríguez

Ministro Consejera

ECUADOR

Sr. Rodrigo M. Espinosa

Gerente
Banco Central

Sr. César Espinosa Ortiz

Subsecretario
Bienestar Social

EL SALVADOR

Lic. Doria Inés Mendoza López

Investigador de Educación
Parvularia
Dirección de Servicio Técnico
Pedagógico
Ministerio de Educación

Dr. Humberto Antonio Alvarez Cruz

Director, Servicio Técnico
Normativo
Ministerio de Salud Pública y
Asistencia Social

FRANCE

Dr. Raymond Mande

Professor, Faculty of Medicine,
Paris
(Hopital Necker, Enfants
malades)

Mr. Basaguren

Second Secretary
French Embassy, Mexico

GERMANY, FEDERAL REPUBLIC OF*

Prof. Dr (Mrs.) Gabriele Wuelker

President
German National Committee of UNICEF

NETHERLANDS*

Mr. T. H. Bot

Honorary Adviser for Development
Co-operation
Ministry of Foreign Affairs

Ms. Laetitia van den Assum

International Organizations
Department
Ministry of Foreign Affairs

Ms. M. J. Hesselink

Second Secretary
Royal Netherlands Embassy, Mexico

NICARAGUA

Lic. Aminta Rodríguez Moreno

Dr. Danilo Bravo Flores

NORWAY*

H. E. Mr. Thorleif L. Paus

Ambassador to Mexico

PAKISTAN*

Dr. Zaki Hasan

Professor of Neuropsychiatry
Jinnah Postgraduate Medical Centre

PANAMA

Maritza Herrera de Landau

Directora del Instituto de
Rehabilitación de Panamá

Licda. Alma de Fletcher

Juez Tutelar de Menores

PARAGUAY


Sr. Francisco Guppu

Director, Oficina Nacional de
Progreso Social

Sr. Otilia Gauto de Medina

Supervisora de Trabajo Social
Escolar
Departamento de Orientación
Educativa y Vocacional
Ministerio de Educación y Culto

PERU

Sra. Rosa  ichter de Ayarza

Directora, Educación Preescolar

Cornl. Franco Gamero

Director, Instituto Nacional de
Asistencia y Promoción del Menor
y de la Familia (INAPROME)

/...

PERU (continued)

Sr. Pedro Reyes

Jefe de la Unidad de Cooperación
Técnica y Financiera
Internacional
Instituto Nacional de Planificación

POLAND*

Prof. Dr. Boguslaw Kozusznik

Chairman
Polish Committee for UNICEF

Mr. Wladyslaw Neneman

Deputy Director
Department of International
Organizations
Ministry for Foreign Affairs

Mr. Eugeniusz Trzepizur

Counsellor
Polish Embassy, Mexico

ST. LUCIA

Mr. Leton Thomas

Permanent Secretary
Ministry of Education

SURINAME

Sr. Johan Sno

Coordinator, IYC
Director of the (National)
Youth Institute
Ministry of Education

Sta. Ilse J. Vreugd

Education Inspector

SWEDEN*

Mr. Nils Thedin

Chairman
Swedish National Committee for
UNICEF

Mrs. Ulla Wickbom

Executive Secretary
Swedish National Committee for
UNICEF

Mr. Bjorn Martin Oldaeus

First Secretary
Permanent Mission to the
United Nations



SWITZERLAND*

Dr. Hans Konzett

Chairman
Swiss National Committee for
UNICEF

Mr. Blaise Schenk

Counsellor of Embassy
Office of the Permanent Observer
to the United Nations

Mr. G. Baumann

Officer for Technical Co-operation
Swiss Embassy, Lima, Péru

TRINIDAD AND TOBAGO

Senator Muriel Donawa-McDavidson

Parliamentary Secretary
Ministry of Community Development
Ministry of Education and Culture

Miss Phyllis Brown

Director of Social Welfare
Ministry of Labour, Social
Security and Co-operatives

Mrs. M. Walcott

Acting Director, Community
Development
Ministry of Education and Culture

Miss P. Hovell

Foreign Service Officer
Ministry of External Affairs

UNION OF SOVIET SOCIALIST REPUBLICS*

Dr. Aleksandr M. Glotov

Counsellor
Permanent Mission to the
United Nations

UNITED KINGDOM OF GREAT BRITAIN AND
NORTHERN IRELAND*

Mr. Derek F. Smith

Assistant Secretary
Ministry of Overseas Development

Mr. J. W. Hutchinson

Higher Executive Officer
Ministry of Overseas Development

Mr. A. Russell G. Prosser

Senior Advisor on Social
Development
Ministry of Overseas Development



UNITED KINGDOM OF GREAT BRITAIN AND
NORTHERN IRELAND (continued)

Sr. Bernard Ledwidge

Chairman
United Kingdom National Committee
for UNICEF

Mr. David Harper

First Secretary, Cultural Affairs
British Embassy, Mexico City

UNITED REPUBLIC OF TANZANIA*

H. E. Mr. Sebastian Chale

Alternate Permanent Representative
to the United Nations
Permanent Mission to the
United Nations

Mr. Michael J. Kinunda

Chief Administrative Officer
University of Dar-es-Salaam
Ministry of National Education

Mr. A. Mwenisongola

Finance Management Officer
Ministry of Finance and Planning

UNITED STATES OF AMERICA*

Mr. James P. Grant

President
Overseas Development Council

Dr. John Hutchings

Chief
Maternal and Child Health Research
Training and International
Activities
Department of Health, Education and
Welfare

Mr. Herbert G. Wing

Deputy Director
Office of Development and
Humanitarian Programs
Bureau of International
Organization Affairs
Department of State

Mr. Leopold Laufer

Acting Chief
United Nations Relations Division
Agency for International
Development



Mr. Leonard Belgard

URUGUAY

Sra. María Teresita Farías de Pastorel

Presidente del Consejo del Niño y
Comisión Nacional
Año Internacional del Niño

Sra. Violeta Sarasúa de Siqueira

Vice-Presidente
Consejo del Niño

VENEZUELA*

Dr. Homero Alvarez

President
National Institute for the Child

Dr. Pablo Herrera Campins

President
Permanent Commission on Social
Affairs of the Senate

Dr. José Vicente Gutiérrez

Director
Family and Child, Fiscalía General

Dr. Delia Bolívar León

Superior Judge
Youth Court

Dr. María Celina Alcalá

Judge
Youth Court

Lic. Luisa Sandoval de Páez

Federation of Private
Institutions for Child
Assistance (FIPAN)

Dr. Héctor Vizcarrondo

Vice-President
Child Foundation

WEST INDIES ASSOCIATED STATES

Mr. Anthony Ribeiro
(St. Kitts)

Adviser on Social Affairs

Ms. Agnes Blaize
(Antigua)

Health Educator
Ministry of Health and Public
Information

ZAMBIA*

Dr. Lumbwe Chiwele

Assistant Director of Medical
Services



GOVERNMENT OBSERVERS

HOLY SEE

Rev. Msgr. Manuel Monteiro di Castro	Attaché Apostolic Mission, Australia
Rev. Msgr. Francisco Aguilera González	Episcopal Vicar of Archdiocese of Mexico for Hospital and Pastoral Works
Mr. Alejandro Garza Ramos	National President of Catholic Activities for youth and Children, Mexico
Dr. Catalina Martínez	Regional Vice-President of Catholic Nurses of Central America, the Caribbean and Mexico

GERMAN DEMOCRATIC REPUBLIC

H. E. Mr. Peter Lorf	Ambassador to Mexico
----------------------	----------------------

INDONESIA

Dr. Sarnanto	Vice Chairman National Family Planning Co-ordinating Board
--------------	--

ISRAEL

Mrs. Navatevet	Head of Government Observers Delegation
----------------	--

TURKEY

Mr. Attila Uzer	Chargé d'affaires Embassy in Mexico
-----------------	--

RESOURCE PERSONS

Sr. Lisimaco Durán
Dr. Renán Esquivel
Sr. Juan Pablo Terra
Sra. Sybil Francis
Sra. Carlotta Ruesta
Sr. Manuel Tejada
Sr. Geraldo Menzato
Sra. Helga Gaulke

REGIONAL ORGANIZATIONS

BANCO INTERAMERICANO DE DESARROLLO (BID)

Sr. Hugo A. Faría Representante de México

CEPAL

Sra. Lil Aída de Tiburcio Official, Asuntos Económicos

INTER-AMERICAN INDIAN INSTITUTE (III)

Sr. Enrique Mayer Jefe, Departamento de
Investigaciones Antropológicas

INSTITUTO INTERAMERICANO DEL NINO (IIN)

Dr. Rafael Sajón Director General

Lic. Sergio Yáñez y De La Barrera Representante del Gobierno de
México ante el Consejo Directivo
del IIN

PAN AMERICAN HEALTH ORGANIZATION (PAHO)

Dr. Héctor Acuña Director

Dr. Héctor Suárez Ojeda Regional Adviser, Maternal and
Child Care

UNITED NATIONS BODIES

UNITED NATIONS INFORMATION CENTRE (UNIC)

Mr. Luis Carlos Sánchez Director
Centre for Information, Mexico

UNITED NATIONS DEVELOPMENT PROGRAMME (UNDP)

Mr. Danilo Jiménez Resident Representative, Mexico

Mr. S. Grun Programme Officer

SPECIALIZED AGENCIES

INTERNATIONAL LABOUR ORGANIZATION (ILO)

Mr. Peter Pooran Youth Officer, ILO Geneva

Mr. José René Robles Sinibald Director, ILO Office in Mexico

Mr. Hernán Rodríguez-Campoamor Deputy Director, ILO Office in
Mexico

/...

FOOD AND AGRICULTURAL ORGANIZATION (FAO)

Mr. Gerd Behrendt	Country Representative, Mexico
Mr. Antonio Tapia	Chief, Agricultural Section FAO/ECLA
Mr. Enriqueta Villegas	
Mr. Francisco V. Escobar	

UNITED NATIONS EDUCATIONAL, SCIENTIFIC
AND CULTURAL ORGANIZATION (UNESCO)

Mr. Ananda Guruge	Chief, Unit for Co-operation with UNICEF and WFP
Mr. R. Sanderud	Senior UNESCO Liaison Officer and Education Adviser to UNICEF
Mr. Guillermo Fernández	Director, OREALC

WORLD HEALTH ORGANIZATION (WHO)

Dr. Héctor Acuña	Director, PASB/AMRO
Dr. P. L. Fazzi	WHO Medical Adviser to UNICEF



ANNEXE III

Liste des documents

- E/ICEF/LATAM-79/1 : Ordre du jour provisoire annoté
- E/ICEF/LATAM-79/2 : Situation des enfants en Amérique latine et aux Caraïbes
- E/ICEF/LATAM-79/3 : Développement communautaire et amélioration des services sociaux dans le sud-est de Carthagène (Colombie) : déroulement de cette expérience et quelques-unes de ses conséquences
- E/ICEF/LATAM-79/4 : Le jeune enfant dans les pays d'expression anglaise des Caraïbes
- E/ICEF/LATAM-79/5 : Quelques innovations pour l'amélioration sociale de l'isthme centro-américain
- E/ICEF/LATAM-79/6 : De l'enfant à la participation communautaire
- E/ICEF/LATAM-79/7 : L'enfant et le milieu urbain au Brésil
- E/ICEF/LATAM-79/8 : La situation de l'enfant dans les zones rurales de Cuba
- E/ICEF/LATAM-79/9 : Indicateurs sur la situation des enfants en Amérique latine et aux Caraïbes
- E/ICEF/LATAM-79/10 : Quelques aspects des soins en faveur des enfants en milieu rural mexicain
- E/ICEF/LATAM-79/11 : Déclaration sur les soins en faveur des enfants en Amérique latine et aux Caraïbes. Mexico-1979 (Déclaration de Mexico).

